

Darnieulles

Les élèves de CM2 sensibilisés à la sécurité routière à vélo



Les premières séances se passent sur une piste de sécurité routière installée dans la cour de l'école.

Cinq séances sont organisées pour les élèves de CM2 afin de leur permettre de circuler à vélo en autonomie avant leur entrée au collège. L'opération est financée en partie par la commune et le programme régional Génération vélo.

« **S**avoir rouler à vélo », tel est l'intitulé exact des séances pédagogiques organisées pour la classe de CM2 de Nathalie Stadler, sous la direction de Robin Buissart, intervenant salarié du club Cycle golbécen.

Les élèves de la classe de CM2 bénéficient au total de cinq séances de formation pour lesquelles chaque participant, équipé de son casque, travaille sur sa bicyclette personnelle.

Le but de la formation est de valider les trois blocs prévus

dans le programme Savoir rouler à vélo (Stravé) qui a pour objectif premier de permettre aux enfants d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie avant leur entrée au collège.

La formation sera également à promouvoir la mobilité douce tout en aidant les plus jeunes à l'autonomie sur la route en toute sécurité.

Une formation en trois blocs

Le premier bloc de la formation permet d'évaluer l'aptitude du cycliste qui doit, tout en pédalant, effectuer des slaloms, négocier des passages étroits et maîtriser le lâcher de main du guidon.

Le deuxième bloc aborde les règles de base d'une bonne conduite et du respect des autres usagers (cyclistes ou piétons) sur une piste de sécurité

routière installée dans la cour de l'école. Piste qui crée des situations très proches de la réalité avec panneaux de signalisation, feux tricolores, passages piétons et carrefours classiques avec des priorités à droite.

Le troisième bloc, qui marque la fin de la formation, valide la capacité des jeunes cyclistes à rouler sur la route, au milieu de la circulation réelle. Les enfants sont alors confrontés à la réalité et découvrent que le partage de la route n'est pas toujours chose aisée.

Cette action est financée par la commune à hauteur de 1500 €, sachant que 750 € seront remboursés par le programme régional Génération vélo qui a été mis en place pour aider à former toute une génération d'enfants à la pratique du vélo comme mode de déplacement.